



## PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

---





15 rue Drouot 75009 PARIS  
Tél. : 01.47.70.22.70 Fax. : 01.42.46.70.43  
Email : etude@ajilex.net

## PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF ET LE SEPT JUIN

A LA REQUETE DE :

**BNP PARIBAS**, société anonyme dont le siège est 16 boulevard des Italiens 75009 Paris, inscrite au RCS de Paris sous le numéro B 662 042 449, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général en exercice domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat plaissant la **SELARL PUGET LEOPOLD-COUTURIER**, Avocats au Barreau de Paris, et pour Avocat postulant, **Maître Serge TACNET**, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, lequel est constitué et occupe pour la requérante sur les poursuites de saisies immobilières et chez lequel domicile est élu.

Lequel m'expose :

Qu'agissant en vertu de la copie exécutoire d'un acte reçu le 29 mars 2002 par Maître Bernard ROUX, Notaire à Saint-Maur-des-Fossés, contentant, outre vente, prêt par BNP PARIBAS d'un montant en principal de 134 155 euros, un commandement de payer valant saisie a été signifié le 10 mai 2019 à Monsieur Abdul PERVEZ et à Madame Asima SARDAR.

Qu'un délai de huit jours s'est écoulé sans que les causes du commandement soient réglées.

Qu'elle me requiert en conséquence, conformément aux articles R. 322-1 à R. 322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, de dresser le procès-verbal de description des biens objet de la saisie, à savoir :

« **A LA QUEUE EN BRIE (94510), 33 rue de Provence,  
Cadastré Section AL n°48 à 756, lieudit « Résidence les Marnières »**,

**Lot numéro 43 :**

*La propriété exclusive et particulière d'une parcelle de terrain d'une contenance de 49,72 m2 sur lequel est édifié un pavillon individuel de type VB pignon, ledit pavillon élevé sur :*

- *Sous-sol divisé en entrée, garage, chaufferie,*

- Au rez-de-chaussée : dégagement, cuisine équipée, un séjour avec cheminée,
- Au 1<sup>er</sup> étage : 3 chambres et une salle de bains équipée

La jouissance exclusive et particulière d'une parcelle de terrain d'une parcelle de terrain attenante audit pavillon d'une contenance de 104,40 m<sup>2</sup>.

Et les 402/221.500èmes de la copropriété du sol des parties données en jouissance.  
Et les 402/221.500èmes de la copropriété du sol des terrains affectés à usage collectif.

Étant précisé que le groupe d'habitation dénommé « RESIDENCE DES MARNIERES » fait l'objet :

- d'un cahier des charges fixant les règles et servitudes de caractère contractuel du groupe d'habitations et les conditions générales des ventes et locations dans le groupe d'habitations établi suivant acte sous seing privé en date à Paris du 18 septembre 1965, déposé au rang des minutes de Maître POISSON, notaire à Paris
- et d'un règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître POISSON, Notaire à Paris, le 15 novembre 1966 ».

Déférant à cette réquisition :

Je, Maître Lina UNG,  
Huissier de justice au sein d'AJILEX, Société d'exercice libéral par actions simplifiée,  
Titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice à PARIS 9<sup>ème</sup>, 15 rue Drouot,  
Soussignée,

Après pris rendez-vous avec Madame SARDAR, me suis rendu ce jour 7 juin 2019, à 15 heures 00 assistée par Jérôme LARANJO, associé d'AJILEX, et accompagnée des personnes suivantes requises par mes soins :

- Monsieur Antoine MASSON de la société ARTWELL, société de diagnostics immobiliers
- Monsieur Nicolas BAROIN de la société PANGEO CONSEIL, société de Géomètres-Experts Associés.

Là étant, j'ai rencontré Madame SARDAR ainsi que son fils aîné, qui me laisse procéder au procès-verbal de description.

J'ai alors procédé aux constatations suivantes :

### **I. ENVIRONNEMENT ET SITUATION DES BIENS ET DROITS IMMOBILIERS SAISIS**

Les biens et droits immobiliers saisis se situent sur la commune de la Queue-en-Brie.

La ville se situe à environ 25 km du centre de Paris.

La ville de la Queue-en-Brie est reliée à Paris Haussmann Saint-Lazare par la ligne de RER E, gare d'Émerainville Pontault-Combo.

C'est la commune la plus à l'Est du département du Val-de-Marne, limitrophe du département de Seine et Marne.

Elle dépend administrativement de l'arrondissement de Nogent-sur-Marne, sous-préfecture du Val-de-Marne.

La commune est délimitée par Ormesson-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Pontault-Combault, Noiseau, Sucy-en-Brie, Santeny et Lésigny.

Elle englobe une grande partie de la Forêt de Notre-Dame portée à l'inventaire du patrimoine naturel.

De fait, la ville bénéficie d'une réputation de ville verte agréable à vivre à l'abri de la pollution.

La ville dispose d'un centre historique datant de l'époque médiévale avec patrimoine religieux, demeures de prestige etc.

Elle bénéficie du label « Ville Fleurie ».

Elle dispose de quelques commerces de proximité, de nombreuses écoles élémentaires et d'un collège.

La ville propose plusieurs équipements sportifs : stades, gymnase, aire de jeux etc.

La ville contient 10 quartiers différents.

Les biens et droits immobiliers saisis dépendent du quartier des Marnières.

Ce quartier est relativement jeune, la moyenne des habitants ayant 35 ans avec des revenus modérés et vivant principalement en famille.

Le quartier ne comporte pas de logements sociaux.

Il est essentiellement composé de pavillons.

Ce quartier est populaire et cosmopolite.

Le quartier des Marnières dispose, aux alentours, de divers services et infrastructures de transport, de commerce, d'éducation, de culture et de santé.

La rue de Provence dans laquelle se trouvent les biens saisis est limitrophe du centre-ville et se situe au nord de la commune.

La rue de Provence est longue de quelques centaines de mètres.

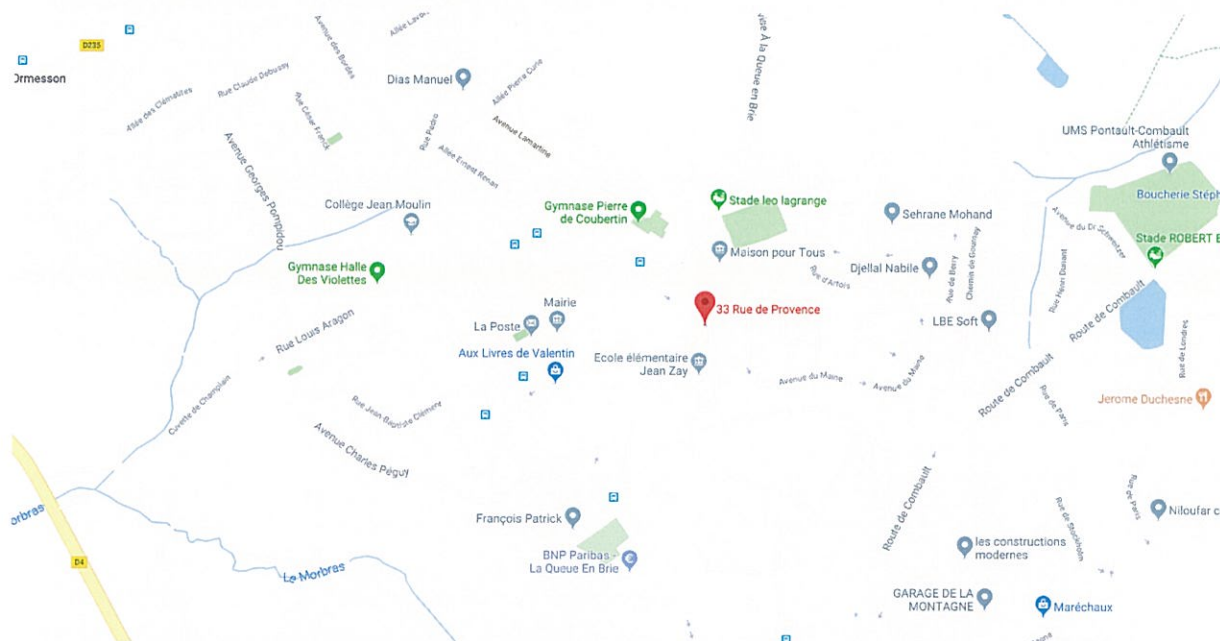
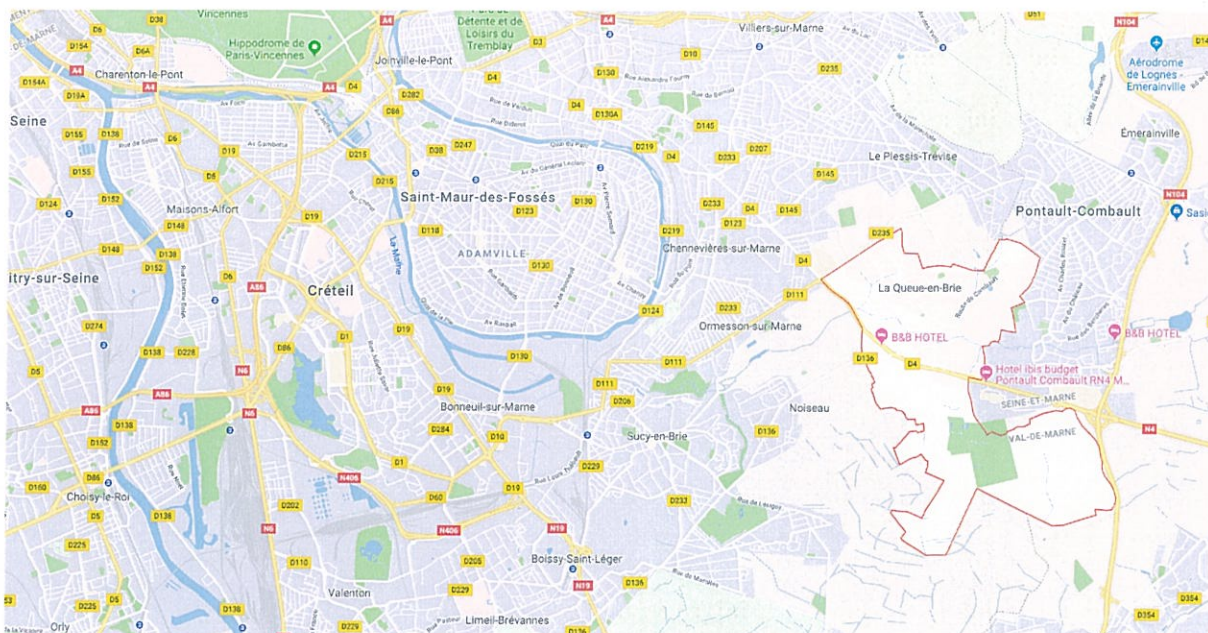
Elle est à double sens de circulation.

Elle est constituée exclusivement de pavillons à l'architecture identique datant des années 1970.

On peut se garer aisément dans la rue.

La circulation des véhicules est faible.

La rue dispose d'espaces verts collectifs correctement entretenus.



## II. STATUT DE LA COPROPRIETE DE LA RESIDENCE DES MARNIERES

La copropriété de la Résidence des Marnières est en cours de dissolution depuis plusieurs années selon les déclarations d'un agent immobilier contacté par téléphone et dont le numéro a été trouvé sur un pavillon à la vente dans la rue.

Il n'y a pas de charge de copropriété, ni syndic.

En effet, 66000 m<sup>2</sup> de parcelles VRD et espaces libres collectifs ont été cédés à la Commune par la SCI La Résidence Les Marnières.

En 1982, la totalité des voiries de la résidence des Marnières ont été rétrocédées à la commune.

### III. CONDITIONS D'OCCUPATION

Les biens immobiliers saisis sont occupés par les débiteurs et leurs quatre enfants âgés de 20, 17, 10 et 7 ans.

Seul l'ainé n'est plus scolarisé.

Monsieur PERVEZ, qui faisait l'objet d'un placement sous surveillance électronique (PSE), vient d'être placé en maison d'arrêt suite à la violation de ses obligations relatives au PSE.

Madame SARDAR ignore où il a été incarcéré.

Elle vient d'engager une procédure de divorce.

### IV. DESCRIPTION

**CONSISTANCE ET COMPOSITION DES BIENS ET DROITS SAISIS :** la désignation du pavillon figurant dans l'acte d'acquisition au rapport de Me ROUX est erronée.

Le pavillon n'a pas de sous-sol.

Il est élevé sur rez-de-chaussée de deux étages carrés et d'un comble perdu comprenant :

- Au rez-de-chaussée : entrée, dégagement, salle d'eau avec WC, pièce comprenant la chaufferie faisant office de chambre, garage pour une surface totale de 39,26 m<sup>2</sup>
- Au 1<sup>er</sup> étage : dégagement, WC, cuisine et salle à manger pour une surface totale de 38,27 m<sup>2</sup>
- Au 2<sup>ème</sup> étage : dégagement, salle de bains avec WC, trois chambres pour une surface totale de 39,59 m<sup>2</sup>
- Un comble perdu d'une hauteur de 1,39 m au niveau de la panne faitière, le tout pour une surface de 42,65 m<sup>2</sup>

Le pavillon offrant au final une superficie utile de 117,12 m<sup>2</sup> utiles.

Il repose sur un terrain à usage exclusif et particulier avec cour avant de 23,67 m<sup>2</sup> et jardin arrière de 78,43 m<sup>2</sup>.

Le pavillon dispose d'une exposition est/sud/ouest.

Il est mitoyen d'un seul côté, à droite.

Le quartier et le pavillon était calme à mon passage.

<b>EXTERIEURS</b>
-------------------

*(Clichés photographiques n°1 à 17)*

Le pavillon est devancé par une cour de 23,67 m<sup>2</sup>.

Elle est clôturée.

Le sol est en pierre en bon état.

La clôture contient une boîte à lettres et un interphone qui ne fonctionne plus.

Au pied du muret supportant la clôture, sont construites des jardinières en maçonnerie.

La cour permet l'accès à la maison et au garage.

Un luminaire en applique de la porte du garage éclaire la cour.

Les façades sont crépies en bon état apparent avec trois tonalités différentes.

La toiture est en tuiles mécaniques avec gouttières en zinc en bon état apparent.

Le pavillon dispose à l'arrière d'un jardin d'une superficie de 78,43 m<sup>2</sup>.

On y accède exclusivement depuis le garage par une porte bois avec serrure et verrous pistolet.

La porte dispose d'un vitrage martelé en partie haute.

Le jardin est entièrement clos, sans vis-à-vis à l'exception des fenêtres des pavillons mitoyens qui offrent une vue sur le jardin.

Le jardin est planté.

Au pied du pavillon, il y a une terrasse carrelée avec carreaux en mauvais état.

Je note une évacuation d'eau dans la terrasse.

Elle est éclairée par un luminaire sous le volet roulant.

Le jardin est équipé d'une arrivée d'eau.

<b>REZ-DE-CHAUSSEE (39,26 m<sup>2</sup>)</b>
--

On y accède depuis la cour avant par une porte PVC avec panneau haut vitré (*Clichés photographiques n°18 et 19*).

**ENTREE (3,32 m<sup>2</sup>)**

*(Clichés photographiques n°20 à 24)*

L'entrée assure la distribution d'un dégagement menant au garage, à la chaufferie et à une pièce d'eau.

Elle comprend l'escalier menant au 1<sup>er</sup> étage.

Le sol est carrelé en bon état.

Les murs sont peints en vert clair à l'état d'usage.

Ils sont pourvus de plinthes carrelées.

Le plafond est peint en blanc à l'état d'usage avec fissures et décollement de peinture.

L'entrée est éclairée par une applique murale sur le mur face.

Elle est chauffée par un radiateur acier peint en blanc avec écailles de peinture.

### **DEGAGEMENT (1,74 m2)**

***(Clichés photographiques n°25 à 28)***

On y accède depuis l'entrée, en face, par une porte isoplane décorée par un encadrement de baguettes.

La porte est pourvue d'une béquille chromée.

Le sol est carrelé en état correct.

Les murs sont peints en vert clair à l'état d'usage.

Ils sont pourvus de plinthes carrelées.

Le plafond est peint en blanc à l'état d'usage.

Le dégagement est éclairé par une applique murale placée en haut du mur gauche.

### **GARAGE (23,65 m2)**

***(Clichés photographiques n°29 à 39)***

On y accède depuis le dégagement précédemment visité, à gauche, par une porte isoplane avec béquille métallique.

Le garage est relativement grand.

Il permet aisément d'y garer un véhicule.

La pièce est rectangulaire.

Le sol est recouvert de carrelage aspect granito marron beige en état moyen.

Les murs en placoplâtre sont peints en vert clair à l'état d'usage.

Le faux plafond est peint en blanc à l'état d'usage.

Le garage est éclairé par des spots encastrés au faux plafond.

Je note une excavation carrée en plafond.

L'accès véhicule se fait depuis l'avant du pavillon par une porte à deux vantaux bois avec imposte vitrée.

La porte est à poussant intérieur.



Le garage est équipé d'une kitchenette à trois portes en mélaminé surmonté d'un plan en inox à deux bacs avec paillasse et robinet mitigeur chromé.

Je note la présence dans le garage d'une machine à laver le linge, d'un congélateur et d'un four avec plaque à gaz.

Le garage est équipé d'un compteur LINKY et d'un tableau électrique avec fusibles Hager et Merlin Guerin.

### **SALLE D'EAU AVEC WC (1,49 m2)** ***(Clichés photographiques n°40 à 47)***

On y accède depuis le dégagement au rez-de-chaussée à droite, par une porte isoplane avec béquille chromée.

Le sol est carrelé aspect marbre.

Les murs sont carrelés.

Le faux plafond est constitué de lames de lambris en plastique.

La pièce est équipée :

- D'un WC cuvette à l'anglaise,
- D'une cabine de douche avec receveur céramique aménagée sous l'escalier menant au 1<sup>er</sup> étage, l'escalier étant protégé d'un revêtement inox. La cabine de douche est équipée d'une douchette,
- Et d'un lavabo céramique.

La pièce est éclairée par un plafonnier qui fonctionne.

Elle est ventilée par un VMC.

### **CHAUFFERIE FAISANT OFFICE DE CHAMBRE (9,06 m2)** ***(Clichés photographiques n°48 à 55)***

On y accède depuis le dégagement, en face, par une porte isoplane avec béquille chromée.

Le sol est carrelé en bon état.

Les murs sont tapissés avec lés déchirés.

Le plafond est peint en blanc à l'état d'usage.

Le mur gauche est équipé de placard de faibles profondeurs permettant de masquer les diverses tuyauteries de la maison.

La pièce est équipée d'une chaudière à gaz SAUNIER DUVAL en bon état apparent.

Sur la largeur en plafond, au niveau de l'entrée, se trouve un coffrage avec grille laissant passer les différentes gaines.

La pièce est éclairée par un plafonnier.

Elle prend jour sur le jardin par une fenêtre à double vantail double vitrage à menuiserie bois.

Elle est barreaudée.

Elle ne dispose pas de volet.

### PREMIER ETAGE (38,27 m2)

On y accède depuis l'entrée immédiatement à droite par un escalier bois à quart tournant avec main courante en bois (*Clichés photographiques n°56 à 59*).

La cage d'escalier est tapissée.

Des lés sont déchirés

Elle est éclairée par une applique murale en haut de l'escalier.

#### **DEGAGEMENT (4,57 m2)**

*(Clichés photographiques n°60 à 65)*

Le dégagement se trouve en haut de l'escalier.

Il assure la distribution de la cuisine, d'un salon/salle à manger et d'un WC.

Ce dégagement est relativement grand.

Le sol est en parquet mosaïque en état correct avec zones noircies.

Les murs sont peints en blanc à l'état d'usage.

Ils sont pourvus de plinthes.

Le plafond est peint en blanc avec fissures et traces d'écoulement d'eau.

Le dégagement est éclairé par un plafonnier qui fonctionne.

L'éclairage naturel est assuré par un fenestron abattant à menuiserie PVC.

Il donne sur l'avant du pavillon.

La pièce est chauffée par un radiateur acier peint en blanc.

Elle est équipée d'un thermostat mécanique DELTA DORE.

**CUISINE (9,22 m2)**

***(Clichés photographiques n° 66 à 78)***

On y accède depuis le dégagement précédemment visité, à droite, par une porte isoplane avec baguettes décoratives et béquille chromée.

Le dos de la porte comporte des traces.

Le sol est carrelé en bon état.

Les murs sont peints en blanc en bon état d'usage.

Le plafond est recouvert d'une peinture satinée en bon état d'usage.

La pièce prend jour sur le jardin par une fenêtre à double vantail PVC.

Elle est occultée par un volet roulant électrique à télécommande.

Elle est éclairée par un plafonnier.

La cuisine est entièrement équipée avec meubles bas et haut, séparé par une crédence bois clair avec plan de travail et bar aspect bois clair.

Elle est équipée d'une plaque au gaz avec crédence inox, une hotte aspirante, un four et un micro-ondes encastrés.

Elle dispose d'un évier BLANCO aspect granit à un bac et un égouttoir et un robinet mitigeur à col de cygne chromé, le lavabo étant placé sous la fenêtre.

La cuisine permet d'accueillir un grand réfrigérateur.

**SALON/SALLE A MANGER (23,40 m2)**

***(Clichés photographiques n°79 à 88)***

On y accède depuis le dégagement par une porte à double vantail vitré à petits bois.

Le vitrage est jaune à effet structuré.

Deux carreaux sont manquants sur le vantail gauche.

La pièce dispose d'un beau volume rectangulaire.

Le plancher est recouvert de parquet bois mosaïque.

Les murs sont peints en vert clair et noir à l'état d'usage.

Le plafond avec petites moulures corniches est peint en blanc à l'état d'usage.

La pièce dispose d'une cheminée rustique à insert dont la vitre est manquante.

Elle est chauffée par deux radiateurs métalliques peints en blanc posés en allège des fenêtres.

La pièce dispose d'une exposition est/sud.

Elle prend jour sur l'avant du pavillon par une fenêtre à menuiserie PVC à double vantail double vitrage.

Une deuxième fenêtre à menuiserie bois à trois vantaux double vitrage donne sur un petit espace vert côté sud.

L'occultation des fenêtres est assurée par des volets roulants électriques à télécommande.

### **WC (1,08 m2)**

***(Clichés photographiques n°89 à 95)***

On y accède depuis le dégagement, à gauche, par une porte isoplane à encadrement mouluré et béquille dorée.

Le sol est recouvert de petits carreaux mosaïque beige et marron.

Murs et plafond sont peints en blanc à l'état d'usage.

Les murs sont pourvus de plinthes noires.

La pièce est éclairée par une applique murale en imposte de la porte.

Elle dispose d'une petite fenêtre abattante à menuiserie PVC.

La pièce est équipée d'un WC cuvette à l'anglaise.

Le couvercle du réservoir est cassé.

Elle est également équipée d'un lave mains avec robinet mitigeur chromé et d'une douchette.

## DEUXIEME ETAGE (39,59 m2)

On y accède depuis le dégagement situé au 1<sup>er</sup> étage par un escalier bois avec main courante bois ***(Clichés photographiques n°96 à 100)***.

La peinture de la cage d'escalier est en mauvais état avec traces et éclats de peinture.

La peinture en plafond au niveau de la trémie présente des traces d'humidité et des cloques ***(Cliché photographique n°101)***.

L'escalier est éclairé par un plafonnier placé en haut de l'escalier.

### **DEGAGEMENT (2,13 m2)**

***(Clichés photographiques n°102 à 105)***

Le dégagement assure la distribution d'une salle de bains avec WC et de trois chambres.

Le sol est en parquet pose à lames droites sur la largeur en état correct.

Les murs sont peints en beige à l'état d'usage.

Ils sont pourvus de plinthes peintes en blanc.

Le plafond avec trappe est peint en blanc à l'état d'usage.

Le dégagement est éclairé par un plafonnier.

### **SALLE DE BAINS AVEC WC (5,44 m2)** ***(Clichés photographiques n°106 à 118)***

On y accède depuis le dégagement, à gauche, par une porte à panneaux avec béquille métallique blanche.

Le panneau haut de la porte est perforé.

Le sol est carrelé aspect marbré en bon état.

Les murs sont intégralement carrelés avec frise décorative haute.

Le plafond est satiné en état correct.

La pièce est éclairée par des spots encastrés au faux plafond.

Elle est naturellement éclairée par deux fenestrons à menuiserie bois double vitrage placés en hauteur côté avant du pavillon.

La pièce est chauffée par un radiateur métallique et par un sèche serviette électrique en mauvais état.

### **EQUIPEMENT :**

- Un meuble vasque à tiroirs et placards en stratifié mélaminé imitation marbre surmonté d'un plan aspect marbre avec lavabo encastré et robinet mitigeur chromé, le meuble étant surmonté d'un miroir entouré par deux colonnes avec tablettes en verre, certaines étant manquantes et par un bandeau avec deux spots encastrés, le tout en état moyen,
- Un WC cuvette à l'anglaise avec plaque de réservoir et tire chasse manquantes, le WC étant équipé d'une douchette,
- Une baignoire rehaussée d'une marche avec tablier carrelé, des carreaux étant manquants à droite, la baignoire équipée de robinet mitigeur mural et d'une douchette,
- Et un placard à deux portes au niveau du retour à gauche de la baignoire

### **CHAMBRE 1 (12,85 m2)** ***(Clichés photographiques n°119 à 127)***

On y accède depuis le dégagement au fond à droite, par une porte ispolane avec encadrement mouluré et béquille dorée.

Le sol est recouvert d'un revêtement PVC gris posé sur le parquet.

Le revêtement est en mauvais état général.

Les murs sont peints en violet en état correct.

Le plafond est peint en blanc satiné en état correct.

L'éclairage est assuré par une arrivée de fils sans douille ni ampoule au plafond.

La pièce est largement éclairée par une baie de trois vantaux PVC à double vitrage donnant plein sud sur le petit espace vert collectif.

L'occultation est assurée par assurée par un volet roulant électrique à télécommande.

La pièce est chauffée par un radiateur acier peint en blanc en allège de la fenêtre.

Elle est équipée d'un grand placard dressing en bon état intérieur mais avec portes coulissantes manquantes.

### **CHAMBRE 2 (9,28 m2)**

***(Clichés photographiques n°128 à 137)***

On y accède depuis le dégagement, première à droite, par une porte ispolane avec encadrement mouluré et béquille dorée.

Les murs peints en gris/bleu sont à l'état d'usage.

Je note un important décollement de peinture sous la fenêtre à gauche du radiateur.

Ils sont pourvus de plinthes peintes en blanc.

Le sol est recouvert d'un revêtement PVC bleu en état très moyen.

Le plafond est peint en blanc à l'état d'usage.

La pièce est éclairée par un plafonnier.

Elle prend jour sur l'arrière du pavillon par une fenêtre à deux vantaux PVC double vitrage.

L'occultation est assurée par un volant roulant électrique à télécommande.

La fenêtre offre une vue dégagée plein ouest.

La pièce est chauffée par un radiateur métallique peint en blanc en allège de la fenêtre.

### **CHAMBRE 3 (9,89 m2)**

***(Clichés photographiques n°138 à 145)***

On y accède depuis le dégagement au fond à gauche, par une porte ispolane avec encadrement mouluré et béquille dorée.

Le plancher est parquet bois peint en noir avec nombreuses éclaircies.

Les murs sont peints en noir satiné et gris.

Le plafond est peint en blanc à l'état d'usage.

L'éclairage est assuré par un plafonnier.

La pièce prend jour sur l'avant du pavillon, côté est par une fenêtre PVC à double vantail double vitrage avec poignée manquante.

L'occultation est assurée par un volet roulant électrique à télécommande, le volet étant sorti des rails latéraux.

La pièce est chauffée par un radiateur métallique peint en noir en allège de la fenêtre.

Elle est équipée d'un meuble de rangement.

**COMBLES PERDUS (42,65 m2)**

*(Clichés photographiques n°146 à 150)*

On y accède depuis le dégagement situé au deuxième étage.

Les combles sont inhabitables compte-tenu de la hauteur de 1,39 mètre au faitage.

Ils offrent toutefois un espace de rangement important.

La toiture n'est pas isolée.

Le plancher est en partie recouvert d'isorel.

La toiture est équipée de quelques tuiles en verre éclairant les combles.

---

Mes constatations étant terminées, je me suis retirée à 17 heures.

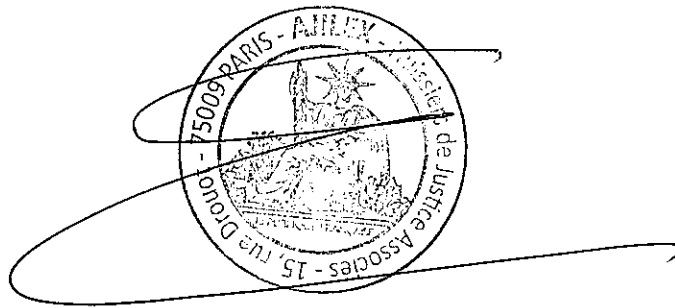
J'annexe au présent procès-verbal contient cent-cinquante clichés photographiques dont je certifie l'authenticité.

J'annexe en outre le certificat de mesurage du géomètre-expert incluant la superficie et le plan des lieux.

Je remets à l'avocat de la requérante les diagnostics immobiliers réalisés en même temps que le procès-verbal de description.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR QUINZE PAGES HORS ANNEXES, POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

COUT DE L'ACTE	
Emol. Art. R. 444-3	220,94
SCT Art A 444-48	7,67
Vacation . A. 444-29 et A. 444-18 (2 heures)	150,00
H.T.	378,61
Tva 20%	75,72
Taxe Art 302 bis Y CGI	14,89
T.T.C	469,22





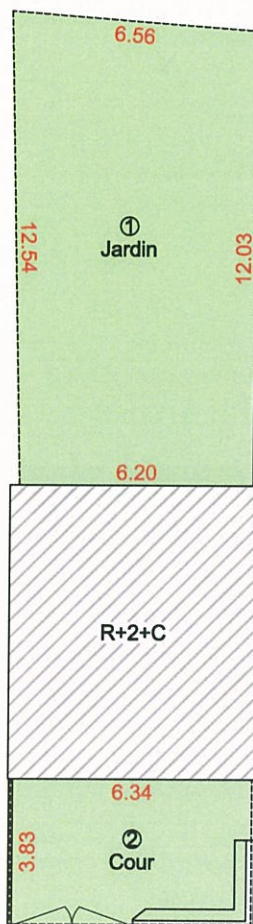
**Henri de Saint Serin**  
**Jean-Baptiste Cottignies**

**Géomètres-Experts Foncier**

48, Rue de Charenton - 75012 PARIS  
Tél : 01 43 43 50 17 - Fax : 01 43 40 92 31  
Adresse mail : paris@pangeo-conseil.fr

COMMUNE DE LA QUEUE EN BRIE  
Département du Val-de-Marne  
Propriété sise 33 rue de Provence  
CERTIFICAT DE MESURAGE

JARDIN



Superficies Autres:

- ① Jardin\*..... 78m<sup>2</sup>43
- ② Cour\*..... 23m<sup>2</sup>67

\*Superficie d'emprise occupée par le jardin  
de la propriété.  
Contenance cadastrale totale: 1a56ca

Rue de Provence

**LEGENDE:**

Hsp=2.50 :Hauteur sous plafond

**ECHELLE:**



**NOTA :**

Le présent document ne peut servir que pour l'usage pour lequel il a été réalisé.  
(Certificat de mesurage).  
L'orientation de la flèche nord est donnée à titre indicatif.  
Relevé effectué le 07 Juin 2019. Dossier n° 1-1906013.



**Henri de Saint Sernin  
Jean-Baptiste Cottignies**

**Géomètres-Experts Foncier**

48, Rue de Charenton - 75012 PARIS  
Tél : 01 43 43 50 17 - Fax : 01 43 40 92 31  
Adresse mail : paris@pangeo-conseil.fr

COMMUNE DE LA QUEUE EN BRIE  
Département du Val-de-Marne  
Propriété sise 33 rue de Provence  
CERTIFICAT DE MESURAGE

REZ-DE-CHAUSSEE



Côté Jardin



Superficies Utiles :

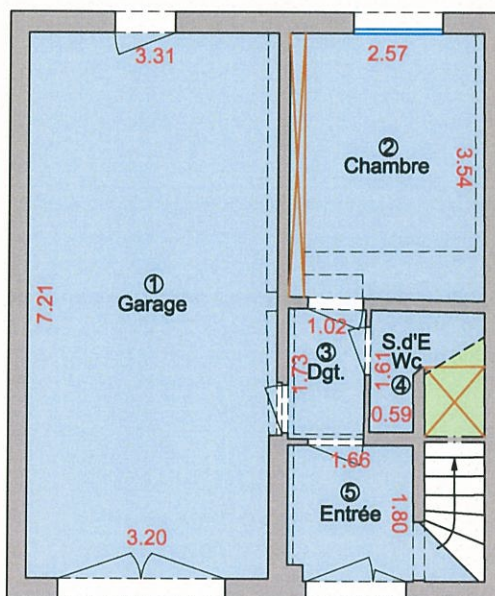
- |   |                       |                     |
|---|-----------------------|---------------------|
| ① | Garage.....           | 23m <sup>2</sup> 65 |
| ② | Chambre.....          | 9m <sup>2</sup> 06  |
| ③ | Dégagement.....       | 1m <sup>2</sup> 74  |
| ④ | Salle d'eau + Wc..... | 1m <sup>2</sup> 49  |
| ⑤ | Entrée.....           | 3m <sup>2</sup> 32  |

Total ..... 39m<sup>2</sup>26



Superficies Autres:

- |   |                                   |                    |
|---|-----------------------------------|--------------------|
| ④ | Salle d'eau + Wc (Hsp<1.80m)..... | 0m <sup>2</sup> 85 |
|---|-----------------------------------|--------------------|



Côté rue de Provence

**LEGENDE:**

Hsp=2.50 :Hauteur sous plafond

**ECHELLE:**



**NOTA :**

Le présent document ne peut servir que pour l'usage pour lequel il a été réalisé.  
(Certificat de mesurage).  
L'orientation de la flèche nord est donnée à titre indicatif.  
Relevé effectué le 07 Juin 2019. Dossier n° 1-1906013.



**Henri de Saint Sernin**  
**Jean-Baptiste Cottignies**

**Géomètres-Experts Foncier**

48, Rue de Charenton - 75012 PARIS  
Tél : 01 43 43 50 17 - Fax : 01 43 40 92 31  
Adresse mail : paris@pangeo-conseil.fr

COMMUNE DE LA QUEUE EN BRIE  
Département du Val-de-Marne  
Propriété sise 33 rue de Provence  
CERTIFICAT DE MESURAGE

1<sup>er</sup> ETAGE

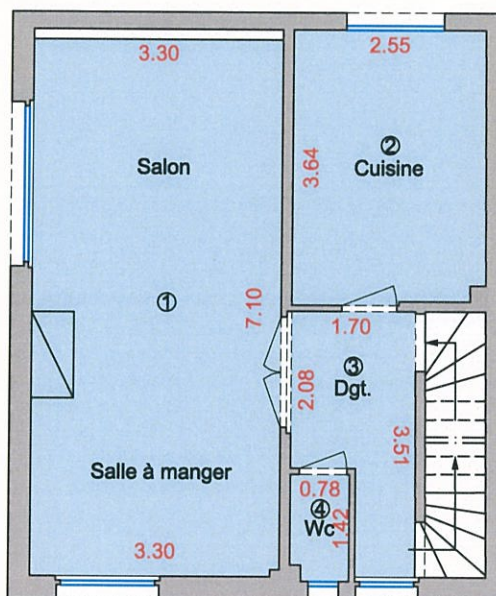


Côté Jardin



Superficies Utiles :

①	Salon + Salle à manger....	23m <sup>2</sup> 40
②	Cuisine.....	9m <sup>2</sup> 22
③	Dégagement.....	4m <sup>2</sup> 57
④	Wc.....	1m <sup>2</sup> 08
Total .....		38m <sup>2</sup> 27



Côté rue de Provence

**LEGENDE:**

Hsp=2.50 :Hauteur sous plafond

**ECHELLE:**



**NOTA :**

Le présent document ne peut servir que pour l'usage pour lequel il a été réalisé.  
(Certificat de mesurage).  
L'orientation de la flèche nord est donnée à titre indicatif.  
Relevé effectué le 07 Juin 2019. Dossier n° 1-1906013.





**Côté Jardin**



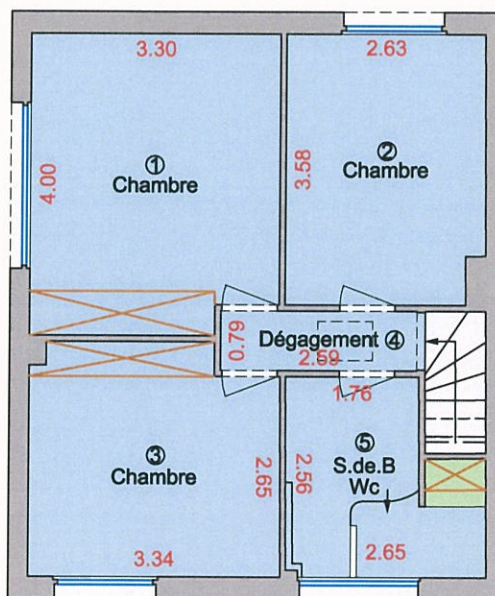
**Superficies Utiles :**

①	Chambre.....	12m <sup>2</sup> 85
②	Chambre.....	9m <sup>2</sup> 28
③	Chambre.....	9m <sup>2</sup> 89
④	Dégagement.....	2m <sup>2</sup> 13
⑤	Salle de bains.....	5m <sup>2</sup> 44
Total .....		39m <sup>2</sup> 59



**Superficies Autres:**

⑤	Salle d'eau + Wc (Hsp<1.80m).....	0m <sup>2</sup> 51
---	-----------------------------------	--------------------



**Côté rue de Provence**

**LEGENDE:**

Hsp=2.50 :Hauteur sous plafond

**ECHELLE:**



**NOTA :**

Le présent document ne peut servir que pour l'usage pour lequel il a été réalisé.  
(Certificat de mesurage).  
L'orientation de la flèche nord est donnée à titre indicatif.  
Relevé effectué le 07 Juin 2019. Dossier n° 1-1906013.



**Henri de Saint Sernin**  
**Jean-Baptiste Cottignies**

**Géomètres-Experts Foncier**

48, Rue de Charenton - 75012 PARIS  
Tél : 01 43 43 50 17 - Fax : 01 43 40 92 31  
Adresse mail : paris@pangeo-conseil.fr

COMMUNE DE LA QUEUE EN BRIE  
Département du Val-de-Marne  
Propriété sise 33 rue de Provence  
CERTIFICAT DE MESURAGE  
COMBLES

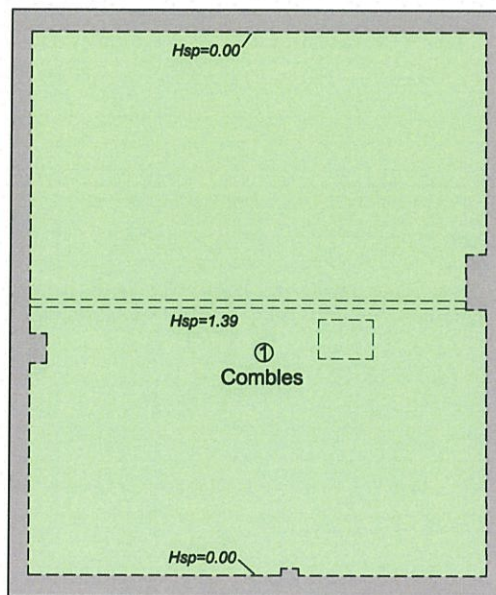


Côté Jardin



Superficie Autre: Estimée

④ Salle d'eau + Wc (Hsp<1.80m)..... 42m<sup>2</sup>65



Côté rue de Provence

**LEGENDE:**

Hsp=2.50 :Hauteur sous plafond

**ECHELLE:**



**NOTA :**

Le présent document ne peut servir que pour l'usage pour lequel il a été réalisé.  
(Certificat de mesurage).

L'orientation de la flèche nord est donnée à titre indicatif.

Relevé effectué le 07 Juin 2019. Dossier n° 1-1906013.

